



DES SOLUTIONS SANTÉ PERSONNALISABLES

Avec ses 3 formules flexibles, la complémentaire Santé chez LCL s'adapte au plus près de votre situation.

Elle couvre les soins courants, l'optique, les soins dentaires, les médicaments non remboursés et même les consommations de médecines douces avec les formules Plus et Premium



POURQUOI CHOISIR L'ASSURANCE SANTE CHEZ LCL

Bonus 50/50

Dès 50 ans, vous profitez immédiatement d'un bonus supplémentaire de 50 € sur les forfaits optique, dentaire, cure thermique et prothèses (à partir de la Formule Plus)

Aucun délai de carence,

Vous êtes couvert immédiatement, sans questionnaire médical

Assistance

Si vous êtes hospitalisé ou immobilisé à votre domicile (ex : aide ménagère)

Accès au réseau Carte Blanche

Pour profiter de tarifs négociés et de garanties supplémentaires sur vos lunettes et lentilles

Montée en gamme immédiate

En appelant votre conseiller, vous pouvez, à tout moment, augmenter le niveau de vos garanties sans délai de carence, moyennant la révision du montant de votre cotisation



Réduction conjoint

Si votre conjoint souscrit également, il bénéficie d'une réduction sur sa cotisation annuelle

Bonus Fidélité

Dès les 3 ans de votre contrat, vous bénéficiez de 50€ supplémentaires sur les forfaits dentaire, optique, cure thermique et prothèses (à partir de la formule Plus)

Espace clients sur Internet

Pour consulter vos remboursements, vos décomptes de santé, demander une prise en charge hospitalière



EXEMPLES DE REMBOURSEMENTS

Remboursement régime obligatoire + complémentaire santé avec bonus 50/50 pour les Formules Plus et Premium :

Pose d'une couronne	
Frais réels :	600,00 €
Formule Primo :	134,38 €
Formule Plus :	434,38 €
Formule Premium :	600,00 €

Achat de lunettes (monture + verres simples)	
Frais réels :	400,00 €
Formule Primo :	111,08 €
Formule Plus :	261,08 €
Formule Premium :	400,00 €



HABITATION, AUTOMOBILE ET PROTECTION JURIDIQUE



- ✓ **Spécial Coup dur** : aide financière et logistique en cas d'impossibilité d'utiliser le logement
- ✓ **Indemnisation pour reconstruction à l'identique et rééquipement à neuf**
- ✓ **Droit à l'erreur** : 70% d'indemnisation en cas de non-respect des mesures de prévention



- ✓ **Protection corporelle du conducteur jusqu'à 1M€** sans seuil d'intervention
- ✓ **Indemnisation +** : valeur d'achat jusqu'aux 3 ans du véhicule et 150% de la valeur à dire d'expert au-delà⁽¹⁾
- ✓ **Avantage Bon Conducteur** : avantage tarifaire pouvant atteindre 20% de réduction pour récompenser la bonne conduite et la fidélité⁽²⁾
- ✓ **Assistance +** : Assistance sans franchise kilométrique et mise à disposition d'un véhicule de remplacement⁽³⁾



- ✓ **Assistance juridique assurée dans de nombreux domaines** tels que la consommation, le droit du travail, la fiscalité, l'usurpation d'identité
- ✓ **Pas de délai de carence**
- ✓ Prise en charge des frais engagés jusqu'à 20 000€
- ✓ Choix de l'avocat

(1) En inclusion dans la formule « Tous Risques Plus » et en option dans la formule « Tous Risques ». Indemnisation dans la limite de la valeur d'achat du véhicule et d'un montant minimum de 1600 €.

(2) Sous réserve que l'assuré n'ait pas de sinistre, ni de contentieux.

(3) En inclusion dans les formules « Plus » et en option dans les autres formules. Voir conditions au contrat.



RÉDUCTIONS TARIFAIRES SUR LA COTISATION ANNUELLE



-20%

Grâce à votre **statut de retraité LCL**

-5%

Si vous **déterminez** un système de **télé-surveillance**



-10%

Grâce à votre **statut de retraité LCL**

-5%

Si vous **déterminez** une assurance **habitation chez LCL**



-20%

Grâce à votre **statut de retraité LCL**

-12 €

Si vous **souscrivez** une assurance **habitation chez LCL**



VOS CONTACTS LCL

Parlez-en à votre conseiller

ou **par téléphone** en appelant le

09 69 325 326

du lundi au samedi de 9h00 à 19h00

(Accessible aux horaires métropolitains. Appel non surtaxé, tarif applicable à un appel vers la France métropolitaine défini par l'opérateur du client.)